



La propriété de Ludovic Monneret, exploitant d'un gîte, au pied des éoliennes. Une situation intenable pour son activité touristique.



Eoliennes : la preuve des nuisances sonores est aujourd'hui établie

Planet Aveyron • Millau - 26 octobre 2010
Par Roland Graciannette

Le collectif «Agir pour le Lévezou» ne désarme pas ! Jeudi dernier, ils étaient une dizaine au pied du parc d'éoliennes. A travers la présence et le témoignage de Ludovic Monneret, exploitant d'un gîte, le collectif a voulu apporter la preuve au grand public que le bruit de ces gigantesques moulins à vent est source de nuisance. Car il faut en convenir, ce problème est encore sujet à controverses.

Bon nombre de promeneurs qui s'approchent des mâts avouent ne pas être gênés par le bruit qui est celui d'une machine à laver. «Les gens ne savent pas que ce n'est pas parce que les pales tournent que l'éolienne est en production. En fait, lorsque que le vent est supérieur à 50 km/h, elles sont en fonctionnement et deux bruits se cumulent : celui avec effet stroboscopique des pales et celui du moteur de la centrale quand elle est en production. Ce bruit se fait surtout sentir dans la vallée, moins sur les crêtes. Ce n'est pas pour rien que la faculté de médecine a recommandé que les éoliennes ne devaient pas être implantées à moins de 1,5 km des habitations», explique Jean Marty.

Une précaution qui n'est pas respectée sur le Lévezou, malgré les avertissements consignés sur les documents du commissaire-enquêteur. Résultat : Pour la première fois, «E.D.F. Energies nouvelles», filiale d'E.R.D.F. a dû arrêter partiellement des éoliennes qui sont situées à 600 m de la propriété de Ludovic Monneret.

Ce Breton, ancien marin et cuisinier, est venu s'installer en 2000 sur le Lézou pour exploiter des chambres d'hôtes et faire de la restauration : «La région est si belle. Il y a un fort potentiel touristique. C'était un projet de vie». Et voilà qu'en 2008 s'aménagent et se mettent en service trois éoliennes à proximité de son gîte.

«C'est devenu l'enfer. Cela vous oppresse, vous rend irritable, vous file des acouphènes insupportables. Cela vous sort de la maison, surtout la nuit quand vous avez l'impression que l'éolienne est dans la chambre à coucher», lance-t-il furieux et dépité. Après rencontre avec l'hôtelier, les ingénieurs de la filiale d'E.R.D.F. acceptent d'arrêter le fonctionnement des éoliennes sauf quand le vent est au Sud, le bruit étant jugé par eux plus supportable que lorsqu'il est au Nord.

«C'est bien la preuve que le bruit des éoliennes est nuisible à l'homme lorsque la distance n'est pas respectée. On nous a menti dès le début en nous opposant des études acoustiques faites sur simulation. Il devait y avoir aucune nuisance sonore nous disait-on. La réalité du terrain est toute autre et tout le monde peut s'en rendre compte aujourd'hui», martèle Jean Marty, le président du collectif. Mais Ludovic Monneret ne se satisfait pas de l'arrêt partiel de ces éoliennes. Il veut l'arrêt total «Sinon je ne peux plus travailler. Mon projet est mort». Il craint de se résoudre à envisager la vente de son gîte.

L'affaire en est là, il se dit qu'une expertise de la maison aurait été faite, commanditée par l'exploitant des éoliennes. Un drame pour l'hôtelier.

Lien : millau.planet-aveyron.com/actualite/millau/environnement/2947-eoliennes--la-preuve-des-nuisances-sonores...